

Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°11

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

42 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°11

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/10>

Présentation

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

LangueFrançais

Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 05/08/2021 Dernière modification le 17/11/2023



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

SOMMAIRE

L'INSTITUT DE FRANCE A DEUX CENTS ANS !	
EDITORIAL	1 - 2
Quelques réflexions sur les commémorations de l'année	
par Pierre JACQUINOT	
LE BICENTENAIRE DE L'INSTITUT DE FRANCE	
Interview de Pierre MESSMER	3 - 5
par Jean GLENISSON	
EN MARGE DE L'ACTUALITE	
LES UNIVERSITES NOUVELLES	7 - 10
par Huguette HAUGADES	
LES ASSEMBLÉES	
Les Conseils d'Administration	11
LA VIE PARISIENNE	
La réunion amicale des adhérents d'Ile-de-France	13 - 18
Conférences et visites	
par Hélène CHARNASSE	
LA VIE DES REGIONS	
Lorraine	19 - 20
Midi-Pyrénées	
Provence-Côte d'Azur	
LES VOYAGES	
Le CERN, à Genève	21 - 25
(Philippe ALBERT, Hélène CHARNASSE)	
La Camargue	
(Maurice CONNAT)	
L'INFORMATION	
Le Carnet	27 - 28
Distinctions et promotions	
Conférence-débat : «Chercheurs toujours»	
Livres et bulletins	
Art et loisirs à l'A.S.C.L.	
LISTE DES NOUVEAUX ADHÉRENTS	
	29 - 35

Illustrations : Emile Regnault et Ginette Rongières
Maquette, mise en page : Gilles BARES - Francis BERTIN

SÉGÉ SOCIAL ET SECRÉTARIAT
3, RUE MICHEL-ANGE 75784 PARIS CEDEX 16 - TÉL. (1) 43 96 46 97 - TÉLÉCOPHE (1) 43 96 50 00

ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

Siège social, 3 rue Michel-Ange, 75794, PARIS Cedex 16

Bureau:

Président : M. Pierre JACQUINOT
Vice-Président : M. Pierre BAUCHET
Secrétaire général: M. Charles GABRIEL
Trésorier : M. Marcel BOUQUEREL

Conseil d'administration :

MM. et Mmes Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Marcel BOUQUEREL, Jean CANTACUZENE,
Hélène CHARNASSE, Maurice CONNAT, Hubert CURIEN, Lucie FOSSIER, Charles GABRIEL,
Pierre JACQUINOT, René ROUZEAU, Marie-Louise SAINSEVIN

Secrétariat :

Mmes Florence RIVIERE, Pascale ZANEBONI

Comité de rédaction du Bulletin de l'Association :

Président et Directeur de la publication : M. Pierre BAUCHET
Rédacteur en chef : Mme Lucie FOSSIER
Membres : MM. et Mmes Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Maurice CONNAT, Lucie FOSSIER,
Jean GLENISSON.

Organisation des visites et conférences :

Mme Hélène CHARNASSE, M. Gabriel PICARD

Correspondants régionaux :

Alsace : M. LAURENT
Lorraine : Mme Georgette PROTAS
Poitou-Charentes : M. Elie BOULESTEIX
Provence-Alpes-Côte-d'Azur : M. Maurice CONNAT
Midi-Pyrénées : M. René ROUZEAU

Présentation
du Comité d'histoire du CNRS

Le Comité d'histoire du CNRS a été créé en 1982 par le Conseil d'administration du CNRS pour assurer la promotion et le développement de l'histoire des sciences dans les laboratoires et les instituts du CNRS. Il a pour mission de favoriser la recherche historique dans les domaines de l'astronomie, de la physique, de la chimie, de la biologie, de la géologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de l'histoire de la médecine, de l'histoire de la philosophie, de l'histoire de la technologie, de l'histoire de l'art et de l'histoire de l'écologie. Le Comité d'histoire du CNRS a pour objectif de promouvoir la recherche historique dans les domaines de l'astronomie, de la physique, de la chimie, de la biologie, de la géologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de l'histoire de la médecine, de l'histoire de la philosophie, de l'histoire de la technologie, de l'histoire de l'art et de l'histoire de l'écologie.

L'INSTITUT DE FRANCE A DEUX CENTS ANS



EDITORIAL

Quelques réflexions sur les commémorations de l'année

Bicentenaire, centenaire, cinquantenaire... ; il y a même aussi (*l'Institut d'Optique*) un soixante-quinzième anniversaire (au fait, comment dit-on ?). L'année qui s'achève a été fertile en anniversaires prestigieux dans le microcosme scientifique. Il m'a été demandé de consacrer cet éditorial au bicentenaire de l'Institut de France. Cela m'embarrasse bien un peu, car je dois avouer que, en dépit de l'attachement profond que j'ai pour cette noble institution, je n'ai pas pu, pour raisons de santé, participer aux diverses manifestations, dont certaines furent, paraît-il, très brillantes, organisées l'automne dernier. L'une d'elles a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne et fut honorée par la présence du Président de la République. L'Institut avait pris cette célébration très au sérieux et chargé une commission de l'organiser. La présidence (très active et pas seulement honorifique) en était assurée par Monsieur Pierre Messmer, ancien premier Ministre, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques. Le travail de cette commission fut exemplaire, et le résultat en fut très brillant. Nous devons être très reconnaissants envers Monsieur Messmer d'avoir bien voulu accorder à la rédaction de notre bulletin l'interview que l'on trouvera dans les pages suivantes et qui en dit beaucoup plus, et surtout beaucoup mieux, sur cette célébration, que je ne saurais le faire. Il est certain que l'esprit de la célébration était beaucoup plus tourné vers le présent et vers l'avenir que vers le passé, si glorieux fût-il. Certains, férus d'histoire, le regretteront peut-être ; mais la preuve de vitalité donnée ainsi est très significative. Outre des manifestations culturelles, concert ou exposition, les faits marquants sont, je crois, les trois colloques, auxquels participaient des représentants des cinq académies, aux titres évocateurs : « Crée et découvrir », « Science, Ethique et Droit », « Missions permanentes et missions nouvelles de l'Institut de France au seuil du XXI^e siècle ». Les actes de ces colloques ont été fort bien édités, et leur lecture, même en se limitant aux tables des matières, est impressionnante, tant par l'intérêt des problèmes traités que par la personnalité ou la célébrité des auteurs. Qu'en on en juge seulement par quelques exemples : *Création et neurosciences*, par J.P. Changeux (Acad. Sc.) ; *Les limites du naturel en biologie*, par F. Gros (Acad. Sc.) ; *Les fondements moraux de la responsabilité* par R. Boudon (Acad. Sc. morales et politiques).

*Quelques réflexions sur la recherche fondamentale, par A. Abragam, (Acad. Sc.)
Science, Ethique, Droit et Arme atomique, par P. Messmer, (Sc. Mor. et pol.)*

*Réflexions sur les relations entre l'Institut et le CNRS, par L. Bazin, (Acad. Inscriptions et Belles Lettres)
La musique, création absolue de l'homme ? par S. Nigg, (Acad. des Beaux-arts)*

J'ose espérer que cet ouvrage aura l'impact qu'il mérite et que sa diffusion pourra éviter la répétition de quelques banalités ou approximations que l'on entend trop souvent sur ces sujets.

Au début de ces lignes, j'ai fait allusion à la multiplicité des commémorations cette année dans le microcosme scientifique. L'une des plus importantes me semble être le cinquantenaire du CEA, étant donné le rôle fondamental qu'a joué cet organisme, que beaucoup de nos lecteurs connaissent bien, dans le monde scientifique. Le centenaire de la découverte des rayons X, pourtant si importante, n'a peut-être pas été célébré comme il l'aurait mérité (ou, alors, l'événement m'a échappé). A un an près, nous aurions eu aussi le centenaire de la découverte de la radioactivité, dont on peut bien dire qu'elle a bouleversé notre vision du monde ; mais n'anticipons pas, il faut bien laisser quelque chose pour les années à venir ! N'oublions pas, évidemment, plus près de nous, le vingtième anniversaire du département des Sciences pour l'Ingénieur au CNRS, qui a aussi été célébré de manière très constructive.

Revenons dans notre petit monde du CNRS et de notre association. Nos lecteurs ne seront pas insensibles aux propos de Monsieur Messmer qui a vu et jugé le CNRS de haut et a conservé, apparemment, une bonne impression de cet organisme souvent critiqué et fragile, que j'ai parfois qualifié de miracle permanent. C'est tout à l'honneur d'une nation d'avoir su maintenir ce miracle malgré toutes les attaques portées contre lui.

Quant à notre association elle semble en très bonne santé, grâce à des dévouements que vous connaissez bien ; et probablement pourrons-nous enregistrer notre 2000ème adhérent avant l'an 2000. Nous n'en sommes pas encore à fêter notre dixième anniversaire. Un autre que moi écrira alors un bel éditorial ...

Pierre JACQUINOT

LE BICENTENAIRE DE L'INSTITUT DE FRANCE



Ainsi que vient de le dire notre Président, nul n'était mieux qualifié que Monsieur Pierre MESSMER, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, chargé de l'organisation des cérémonies du bicentenaire de l'Institut de France, pour nous parler de cette commémoration. Qu'il trouve ici l'expression de toute notre gratitude pour l'interview qu'il a bien voulu accorder à Monsieur Jean GLENISSON.

J.G. Monsieur le Premier Ministre, vous avez pris une part éminente dans la célébration du second centenaire de la fondation de l'Institut de France. J'imagine que, dans votre esprit et dans celui de vos confrères, cette célébration n'était pas seulement une succession de cérémonies, mais que vous avez voulu lui donner un sens ?

P.M. Oui; la preuve en est que, à l'origine, le président de la commission du bicentenaire était M. Angeretti, de l'Académie française, et que je ne lui ai succédé qu'après sa nomination à la direction de la Villa Médicis. La commission a dû alors désigner un nouveau président et il m'a été demandé d'assurer cette fonction, moins en raison de mes compétences académiques que de celles que l'on m'attribuait du fait des fonctions que j'avais occupées dans le passé. La question qui s'est tout de suite posée a été de savoir dans quel esprit il convenait d'organiser les manifestations prévues et quelle orientation il convenait de leur donner. D'un commun accord, toute la commission, dont je ne représentais avec M. Landowski, chancelier de l'Institut de France, que le pouvoir exécutif, (les décisions étant prises par la commission), a estimé qu'il ne fallait pas se borner à commémorer une histoire vieille de deux siècles, mais s'orienter vers l'avenir, en s'efforçant de définir, d'exposer, sinon de «deviner» les fonctions de

l'Institut de France au XXI^e siècle. C'est dans cet esprit que les manifestations du bicentenaire ont été orientées.

J. G. Pouvez-vous préciser les fonctions que vous souhaitez voir assumer par l'Institut dans l'avenir ?

P. M. Les réflexions engagées par l'Institut, au cours des très intéressants colloques qui ont souvent regroupé plusieurs des académies, ont été consacrées à des thèmes d'actualité, et non pas à des questions historiques. On aurait pu s'interroger par exemple sur les motifs de la création de l'Institut de France, en 1795. On aurait pu aussi (ainsi que l'ont fait, d'ailleurs, plusieurs publications), retracer l'histoire de chacune des cinq Académies depuis la célébration du premier centenaire. Mais les colloques ont pris délibérément comme sujet de leurs discussions des questions actuelles. L'un des principaux avait pour thème : «Science, éthique et droit», problème dont chacun sait qu'il se pose aujourd'hui avec une extrême acuité aux scientifiques, aux juristes, autant qu'aux philosophes et aux moralistes. Nous savons que l'avenir agravera sa complexité et compliquera sa solution.

Une autre préoccupation a été celle de l'ouverture vers l'avenir et vers le grand public.

Nous avons accordé beaucoup d'importance aux «médias», à la télévision, à la radio. Quant aux médias écrits, leurs relations avec l'Institut ont été nouées dès l'origine..

J.G. Monsieur le Premier Ministre, lorsque vous avez été à la tête des affaires de la France, vous avez eu certainement à vous préoccuper du CNRS ? Toute révérence gardée, on peut sans doute dire que les différents académies ont été créées, de Richelieu à Louis-Philippe, dans l'esprit qui a présidé à la fondation du CNRS. Car il s'agissait bien dans tous les cas de réunir les savants qui pouvaient faire avancer la connaissance dans des domaines précis.

P.M. C'est tout à fait vrai. Il est indiscutable qu'au moment de sa création, l'Institut de France avait la fonction qui est aujourd'hui celle du CNRS. J'observe que diverses académies étrangères, en particulier celles des pays de l'Est, ont conservé cette fonction. C'est le cas des Académies soviétiques, aujourd'hui russes, mais dont l'activité est demeurée celle qu'elles avaient dès leur création par l'Etat soviétique. Telle n'est plus en France la fonction des Académies, et je ne le regrette pas. Nos Académies, telles qu'elles sont, n'auraient pas les moyens de conduire une action aussi importante, aussi diversifiée, représentant la mise en œuvre de moyens financiers aussi considérables que ceux du CNRS. La fonction de l'Institut de France n'est plus actuellement de gérer la recherche scientifique. Non seulement parce que c'est, depuis sa création, la fonction du CNRS -et aussi d'autres institutions comme le C.E.A., le CNES, pour ne parler que des organisations les plus connues-, mais parce que l'Institut de France s'est progressivement orienté vers des fonctions lui conférant une autorité morale : la distribution des prix, par exemple. Une distribution de prix implique un jugement sur les œuvres et leurs auteurs. Elle suppose une autorité morale de la part de ceux qui les jugent. Progressivement l'Institut s'est orienté et a été orienté par des donateurs vers cette fonction. D'autre part, le fait que l'Institut est plutôt composé d'hommes à l'autorité intel-

lectuelle (scientifique, littéraire, artistique) reconnue, fait qu'il n'est pas très «jeune... Je sais que l'Académie des Sciences s'est efforcée de se rajeunir et elle y a réussi dans une large mesure. Par là, elle a retrouvé une large capacité, sinon de recherche, du moins d'expertise. Il n'en reste pas moins que la fonction de l'Institut de France n'est pas de se porter vers la recherche de pointe et ce serait une erreur de sa part que de vouloir imposer sa tutelle ou ses orientations dans ce domaine.

J.G. Néanmoins, l'Institut reçoit de nombreux chercheurs qui ont fait leurs preuves auparavant, et dont l'autorité est consacrée précisément par leur élection. Beaucoup viennent du CNRS. J'avais une grande affection pour M. Claude Fréjacques, et à l'entendre, il me semblait que l'Académie des Sciences voulait sinon orienter les recherches, au moins garder une prise directe sur les travaux en cours ?

P.M. L'Académie des Sciences non seulement en avait la volonté, mais dans une large mesure, elle y a réussi plutôt en raison de sa capacité d'expertise que de moyens financiers dont elle ne dispose d'ailleurs pas. C'est véritablement en qualité d'experts reconnus que les académiciens des sciences interviennent plus qu'en décideurs disposant de crédits et choisissant des priorités.

J.G. Je me permettrai de poser encore une question, celle que nous posons aux personnalités interviewées pour le compte de notre bulletin. Pouvez-vous me donner votre opinion sur le CNRS, sur son rôle, sur son efficacité actuelle ? Quelle idée vous en faites-vous ?

P.M. Lorsque j'étais ministre des Armées et que j'avais la responsabilité de la recherche financée par ce ministère, j'ai eu surtout des relations avec des organismes indépendants du CNRS -j'ai cité tout à l'heure le CEA, le CNES- et avec de grands laboratoires qui pouvaient avoir des liens avec le CNRS. La recherche scientifique patronnée par les Armées représentait, certes, une activité importante dans cer-

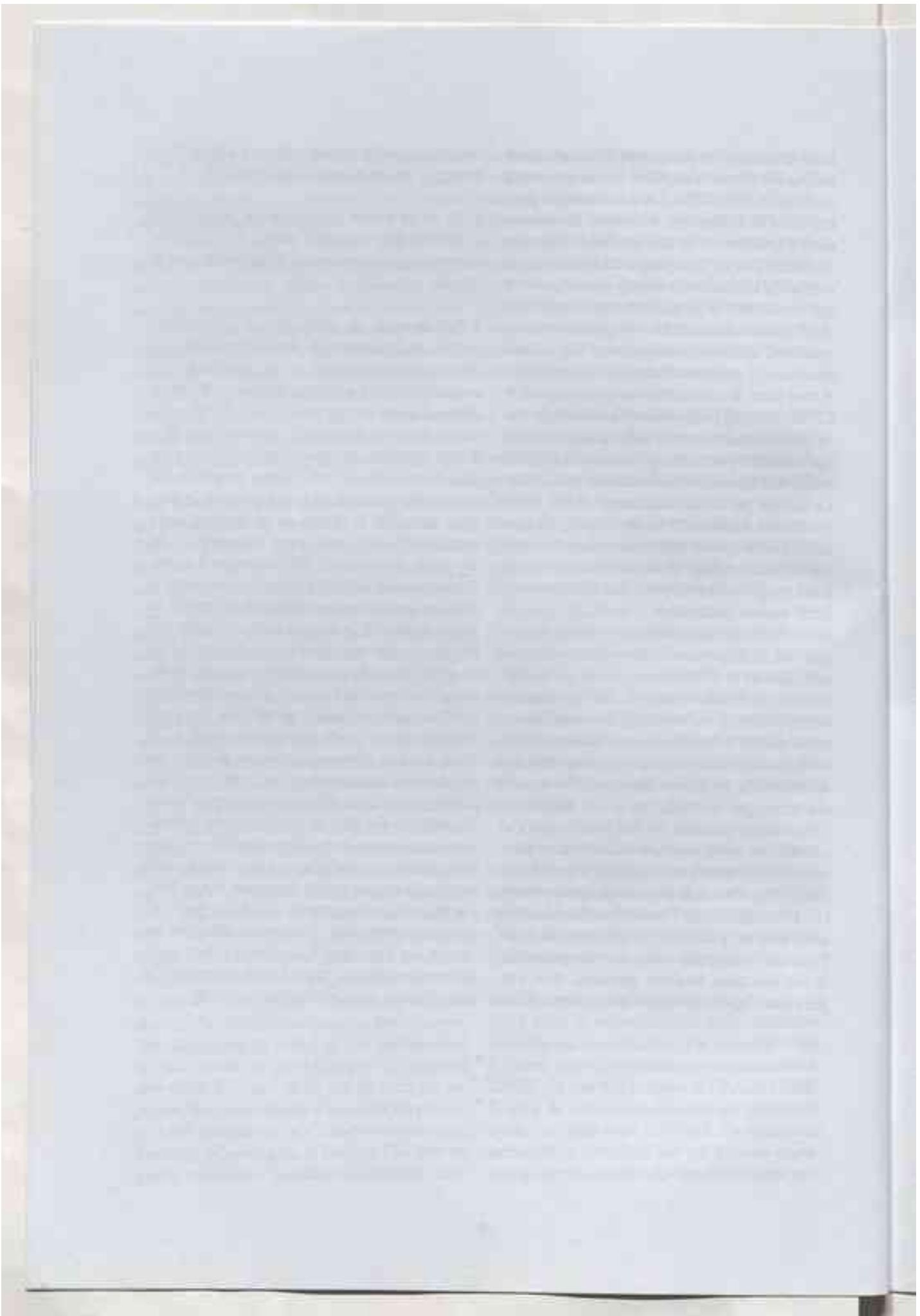
tains domaines de pointe très délimités, mais cela ne me permet pas d'être un bon juge en ce qui concerne le CNRS. Les fonctions que j'occupais ne m'autorisaient nullement à intervenir dans l'orientation de ses activités. Dans des domaines précis- la physique du solide pour la recherche nucléaire, le champ spatial pour ce qui concernait la propulsion des lanceurs, la réalisation des satellites-, j'agissais comme «patron», tuteur ou «financier» d'organismes qui étaient à peu près totalement indépendants. A mes yeux, la caractéristique qui distinguait le CNRS des organismes avec lesquels je travaillais, ou dont j'avais la responsabilité, c'était l'immensité du domaine qu'il cultive. Le CNRS réunit des chercheurs de toutes les spécialités. Le fait me paraissait «fascinant». Mais je me posais des questions. Peut-être à tort, j'ai toujours pensé que la recherche, pour être très approfondie, et pour aboutir à des découvertes, à des progrès scientifiques, doit être dans une large mesure spécialisée. J'aurais tendance à favoriser la spécialisation plutôt que la dispersion. Or, la dispersion, c'était pour moi ce qui caractérisait le CNRS, ouvert non pas à 180° comme un éventail, mais à 360° comme un cercle entier ! J'en ressentais une réelle admiration du fait de la difficulté que suscite le fonctionnement d'un organisme qui couvre tous les secteurs de la recherche. Il faut en effet assurer des arbitrages internes.J'en ai fait moi-même l'expérience pendant les dix années que j'ai passées au ministère des Armées. Ces arbitrages, on les assure en fonction d'objectifs que l'on a proposés et que le gouvernement a acceptés. Responsable de l'exécution des objectifs ainsi arrêtés, j'avais de la recherche scientifique une conception beaucoup plus polarisée. Je me suis donc toujours demandé, avec respect mais non sans inquiétude, comment un

organisme unique pouvait réussir à assurer l'arbitrage d'une recherche tous azimuts ?

J. G. Je ne pense pas qu'on ait jamais fixé d'autorité des objectifs précis. Les orientations sont, me semble-t-il, déterminées par le Comité national.

P. M. Je crois en effet que, s'agissant de recherche fondamentale, il est impossible de fixer des objectifs précis , ce qui aboutirait vraisemblablement à stériliser beaucoup de chercheurs. Cela n'est pas souhaitable. D'un autre côté, à partir du moment où vous ne fixez plus d'objectif précis, on peut se demander où s'arrêter. Je vais droit au but. Certes, je ne prétends pas être un spécialiste en ce qui concerne la physique du solide. Je ne suis qu'un ignorant, qui a eu toutefois à s'en préoccuper beaucoup. Je me demande, alors que le CNRS continue à accorder une priorité à la recherche en ce domaine, si nous ne sommes pas arrivés à un niveau où ce que j'appellerais le rapport coût-efficacité des investissements est devenu assez faible, et cela en raison du stade auquel nous sommes parvenus. A l'inverse, en biologie, nous sentons bien que s'ouvrent d'immenses possibilités. J'ai l'impression que le poids des années passées , le poids des investissements réalisés, le poids du nombre des chercheurs spécialisés pèsent de telle façon qu'il est difficile de changer l'ordre des priorités. Or, dans un domaine comme celui-là, le choix entre la physique du solide et celui de la recherche biologique exige une grande option qui est une option nationale. On ne peut pas demander au gouvernement de ne pas s'exprimer sur un tel sujet. Non pas en obligeant les chercheurs à renoncer à leurs recherches, mais en les orientant de la façon la plus pratique et la plus efficace- par l'attribution des crédits.

* * *
* * *
* * *



EN MARGE DE L'ACTUALITE

LES UNIVERSITES NOUVELLES OU L'EXPERIMENTATION D'UNE FORME DE GOUVERNEMENT DIFFERENTE POUR LES UNIVERSITES



Le problème des universités est à l'ordre du jour. Mais, contrairement à ce que l'on pense souvent, le paysage universitaire se renouvelle et tient compte des exigences d'aujourd'hui. Evoquée dans un précédent numéro, l'Université de Technologie de Compiegne nous en avait fourni un premier exemple. C'est maintenant aux essais de mise en place d'un type nouveau d'université, mieux adapté aux exigences actuelles (effectifs croissants, en particulier; nécessaires diversifications des formations) qu'est consacré l'article de Madame Huguette Haugadez, qui a largement participé à l'application des mesures nouvelles. Nous remercions vivement l'auteur de nous éclairer sur ce problème d'actualité de première importance.

L'LE CADRE JURIDIQUE. LES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL.

L'article 21 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur énonçait, dans sa rédaction initiale, que les décrets portant création des établissements à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) «peuvent prévoir des adaptations aux dispositions de la présente loi et des décrets pris pour son application, pour la durée strictement nécessaire à leur mise en place et n'excédant pas dix huit mois. Ces adaptations doivent assurer une participation des personnels et des usagers».

C'est en application de cet article que le gouvernement a procédé, en 1991, à la création de six universités nouvelles : Marne-la-Vallée, Evry-Val d'Essonne, Cergy-Pontoise, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Artois, Littoral.

Les décrets instituant ces universités dérogent aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 sur les points suivants :

- ces établissements sont dirigés par un administrateur provisoire nommé et non par un président élu.

- le conseil d'université exerce les compétences dévolues aux trois conseils :

- Conseil d'Administration (CA),
- Conseil Scientifique (CS),
- Conseil de la Vie universitaire et des Etudes (CEVU).

- enfin, il est institué un conseil d'orientation composé notamment de représentants des collectivités locales et des activités économiques et chargé de proposer les grandes orientations relatives aux activités de formation et de recherche et de donner son avis sur les projets de budget et de contrat d'établissements.

Il faut noter que ces universités n'ont pas, a priori, à se structurer en composantes (UFR, Instituts ou Ecoles internes).

La loi n° 92-678 du 20 Juillet 1992, dans son article 4 (qui modifie les dispositions de

l'article 21 précité), a consacré et étendu ce dispositif expérimental:

- le terme de «déroga-

- le terme de «déroga-

- la durée du régime dérogatoire a été porté de 18 mois à 3 ans.

- enfin, il a été précisé, à la demande du Conseil d'état, que les dérogations devaient avoir pour objet d'assurer la mise en place de nouveaux établissements ou d'expérimenter des formules nouvelles.

Cette modification de la loi répondait à un double objectif :

Lever l'ambiguité du terme «adaptation» prévu par l'article 21 initial. Il est en effet apparu, à la lecture des débats parlementaires, que ces adaptations ne pouvaient concerner en fait que le mode de désignation de l'administrateur provisoire et la constitution initiale des conseils. La création d'un conseil d'orientation relevait en conséquence plutôt d'une «déroga-

tion» «aux dispositions de la loi qu'il importait de valider.

Les 18 mois prévus par le dispositif initial ne constituaient pas une durée suffisante pour permettre aux nouvelles universités d'atteindre leur régime de croisière.

C'est sur le fondement de cet article modifié qu'a été créé en 1993 l'université de La Rochelle.

La proposition de loi du 8 juin 1993 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ouvrira la possibilité aux universités dans le cadre de l'autonomie pédagogique, scientifique, administrative et financière voulue par la loi du 26 janvier 1984, de procéder à des expériences dérogatoires. Elle impliquait également la dis-

parition de la date butoir pour le régime dérogatoire, devenu expérimental, fixé aux universités nouvelles.

Le Conseil Constitutionnel saisi le 6 juillet 1993 annulait par décision no 93-322 DC du 28 juillet 1993 la loi ainsi votée. Toutefois, il laissait la possibilité d'une poursuite des expériences entreprises, et ceci sous condition d'une éventuelle évaluation.

En date du 24 décembre 1993, le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche confiait à Monsieur Michel Rougevin-Baville, conseiller d'état, président-adjoint de la section du contentieux du Conseil d'état, la présidence d'une commission d'évaluation des universités nouvelles.

Composée de six membres (le président, deux présidents d'université, deux chefs d'entreprise et un inspecteur général de l'administration), la mission de la commission portait sur «l'appréciation générale de l'apport des règles dérogatoires applicables aux universités nouvelles» par l'évaluation de l'efficacité des instances et organes spécifiques mis en place dans ces établissements.

Dans son rapport rendu en mars 1994, la commission a souligné les résultats positifs obtenus par les universités nouvelles et proposé, par ailleurs, que le régime dérogatoire qui régit ces établissements soit prorogé jusqu'à ce que ceux-ci aient achevé dans les meilleures conditions leur mise en place.

La loi n° 94-639 du 25 juillet 1994 a en conséquence modifié l'article 21 de la loi du 26 janvier 1984 pour porter de trois à cinq ans la durée pendant laquelle les universités nouvelles peuvent expérimenter des modes d'organisation et d'administration dérogeant au droit commun. Elle a parallèlement prévu que les expérimentations feront l'objet d'une évaluation par le Comité national d'évaluation des EPSCP qui établit aux termes de l'article 21 précité, un rapport qu'il adresse au Parlement et au Ministre

chargé de l'enseignement supérieur au plus tard six mois avant la fin de l'expérimentation.

Le 7 février 1995 était créée l'université de Bretagne-sud, portant à ce jour, à huit le nombre des universités nouvelles.

II. UN BILAN POSITIF DE L'EXPÉRIMENTATION

La commission présidée par Monsieur Rougevin-Baville avait souligné que «sans qu'il y ait lieu d'établir une corrélation absolue entre les résultats des universités nouvelles et le régime dérogatoire dont elles sont dotées, il n'en demeure pas moins que leur aptitude à faire face au développement des effectifs en terme d'accueil et d'encadrement, et leur implantation dans le tissu local doivent beaucoup à l'efficacité de leur système de gouvernement et de décision».

Il est incontestable que ces universités ont en moins de cinq ans tout à la fois répondu au défi :

- d'une augmentation massive du nombre de leurs étudiants (18174 étudiants inscrits à la création des six premières universités, 34817 étudiants recensés à la rentrée 1994 dans ces mêmes établissements). Bénéficiant, il est vrai, de la forte croissance de la population étudiante qui a affecté l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur sur cette période, ces universités affichent, néanmoins, (pour quatre d'entre elles) un effectif déjà supérieur à celui observé dans certaines universités créées il y a plus de dix ans).

- de la mise en place de formations diversifiées couvrant l'ensemble des trois cycles ainsi que l'implantation d'équipes de recherche (en 1991, 1992, 1993, un bilan des habilitations hors DEA fait état de 88 formations de premier cycle, 78 licences, 70 maîtrises, 26 DESS). Il faut en effet rappeler que ces universités ont été formées à partir d'antennes qui ne comportaient que des formations de premier cycle.

- de la construction d'un nombre important de m² de locaux (une grande partie de U2000) assurée en majorité en maîtrise d'ouvrage université.

Ce développement rapide tient, semble-t-il, essentiellement à trois facteurs qui se dégagent des éléments mis en œuvre dans la démarche expérimentale.

- la qualité des administrateurs provisoires.

Le choix des «administrateurs provisoires» a conduit à placer à la tête de ces établissements des personnalités fortes qui agissent en véritables locomotives. Ayant presque tous déjà exercé des responsabilités de direction et d'administration universitaires (quatre sont d'anciens présidents d'université et tous ont eu des responsabilités de laboratoires ou d'équipes de recherche reconnues), ceci a garanti, dès le départ, leur capacité d'administrer et de gérer au mieux les nouveaux établissements et les a également assurés de la confiance et de la collaboration de leurs collègues enseignants-chercheurs.

- la complémentarité des deux conseils,

Le Conseil d'université. Il est probablement certain que sa taille réduite lui a conféré une efficacité plus grande que celle d'assemblées plus nombreuses, tout en assurant, de par sa composition, la représentation des personnels et des usagers.

Le Conseil d'orientation. Par sa composition qui fait une large place aux personnalités extérieures et sa fonction non délibérante, il a permis de mobiliser l'ensemble des partenaires dans la définition générale et essentielle de la stratégie de l'établissement.

- la souplesse de l'organisation interne.

Il faut rappeler que celle-ci ne s'inscrit pas dans une obligation légale ou réglementaire. Des structures diversifiées et novatrices, adaptées aux intérêts propres à chaque établissement, ont été mises en place. Même si elles ont adopté parfois la forme «d'Unité de formation et de recherche», ou «d'Unité de formation», ceci n'a

pas impliqué la mise en oeuvre des règles d'organisation découlant de l'article 32 de la Loi.

La mise en évidence de ces trois facteurs et leur lien avec la qualité des résultats de l'expérience ainsi menée n'excluent pas cependant certaines interrogations :

- la capacité d'organisation et la prise de décision rapide auraient-elles produit les mêmes effets si elles n'avaient pas été accompagnées d'une mobilisation aussi importante de moyens en emplois, en crédits et en locaux ?

- Le développement de formations très diversifiées de deuxième et troisième cycles (et les besoins en moyens qui en résultent) ne va-t-il pas trouver ses limites dans les capacités des enveloppes budgétaires ?

- La participation des collectivités locales qui ont contribué fortement à ce développement rapide ne risque-t-elle pas, en se limitant aux seuls investissements immobiliers, d'engendrer

des difficultés de fonctionnement comme ceci a été observé par ailleurs sur des structures plus anciennes ?

- Les structures légères des organisations internes pourront-elles résister à l'augmentation du nombre des formations et au développement des disciplines qui vont peser de façon inégale et qui risque de faire resurgir la vieille tentation facultaire ?

La loi du 25 juillet 1995 fixait dans ses termes la nécessité d'une évaluation par le Comité national d'évaluation au plus tard six mois avant la fin de l'expérimentation. Il appartient désormais à cette institution de mettre en place la procédure et de nous éclairer sur la portée de cette expérimentation.

Huguette HAUGADES
Secrétaire générale de l'Université de
Versailles-Saint Quentin de 1991 à 1993.

**
*

LES ASSEMBLÉES



CONSEILS D'ADMINISTRATION :

L'un d'entre eux s'est tenu le 13 octobre 1995, le second le 16 janvier 1996.

L'examen des adhésions retient d'abord l'attention des membres du Conseil : il faut signaler l'adhésion, très satisfaisante, d'actifs : 38% de l'effectif en octobre, 36% en janvier. Parmi les nouveaux venus, le Conseil se réjouit de compter Messieurs B. Quernada, F. Bedarida, J.-C. Gardin, L. Euzennat...

L'adhésion des visiteurs étrangers est également sollicitée ; mais si un délai leur est accordé pour le paiement de leur cotisation en cas de difficulté, il est décidé de rayer de la liste des membres, une fois ce délai passé, ceux d'entre eux qui ne se seraient pas acquittés de leur dû.

La situation financière de l'Association, commentée par Monsieur Bouquerel, est saine ; le détail de la gestion sera communiqué aux adhérents lors de l'Assemblée générale. Monsieur Gabriel informe le Conseil de la nomination de Monsieur Causeret en qualité d'agent comptable, en remplacement de Monsieur Girard.

L'Association prend beaucoup d'essor dans les régions et l'on peut espérer pouvoir compter de nouveaux correspondants en Languedoc-Roussillon (Mademoiselle Pianat), à Grenoble (Madame Perot-Morel), à Lyon (Monsieur Juillet).

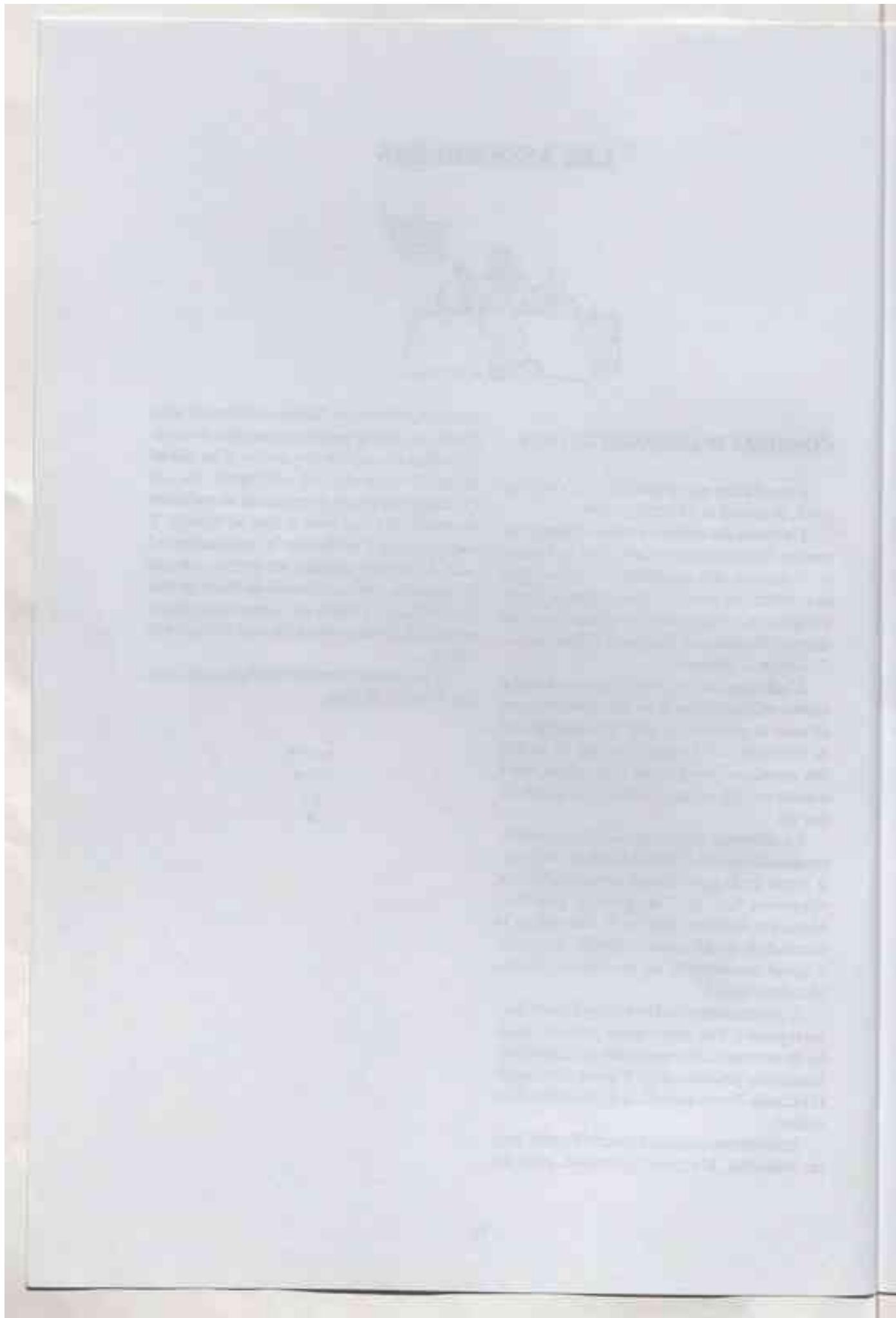
Interviennent ensuite Madame Fossier, pour les bulletins, Madame Charnassé, pour les

visites et conférences. Madame Charnassé tente désormais, dans la mesure du possible, de jumeler visites et conférences autour d'un même thème. D'autre part, les «voyages», qui ont l'avantage de réunir provinciaux et parisiens prennent un essor dont il faut se réjouir ; il convient aussi d'en féliciter les organisateurs !

L'Assemblée générale est prévue, comme de coutume, dans le courant du mois de mai (21-23 ?) ; les membres de l'Association seront personnellement avisés de la date définitive et du lieu.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le mardi 26 mars.

* * *
* * *
* * *



LA VIE PARISIENNE



LA RÉUNION AMICALE DES ADHÉRENTS D'ILE-DE-FRANCE

Le mardi 16 janvier se tenait au siège du CNRS, rue Michel-Ange, la réunion amicale des membres de la Région parisienne, en présence de Monsieur Jacquinot, Président de l'Association, Monsieur Bauchet, vice-Président, Monsieur Gabriel, Secrétaire général et de plusieurs membres du Conseil d'Administration. Plus de deux cents personnes étaient présentes et, pour la première fois, l'auditorium était comble au point que certains retardataires ne pouvaient trouver de place assise. Après une brève allocution de bienvenue, le Président cédait la place au divertissement. Cette fois, c'est la musique qui avait été choisie. La parole est donc donnée à Monsieur Jean-Pierre Guezennec, conférencier, chargé de présenter une de ses réalisations : une grande fresque audiovisuelle sur le séjour de Frédéric Chopin et de George Sand dans l'île de Majorque.

Nous sommes bien renseignés sur cet épisode de la vie du compositeur grâce aux écrits de George Sand et aux correspondances échangées par les deux voyageurs avec leurs relations parisiennes.

Le séjour s'étend sur trois mois, de la mi-novembre 1838 à la mi-février de l'année suivante. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est guère une escapade amoureuse : Chopin, déjà atteint de tuberculose, supporte mal un hiver particulièrement maussade. Quant

à sa compagne, accompagnée de ses deux enfants, elle se transforme en infirmière et passe son temps à chercher du réconfort pour son malade. Finalement, l'île ne leur apportera pas la douceur qu'ils étaient venus chercher : ni par sa population, ni par son climat. A Palma, ils sont mal accueillis du fait de leur situation irrégulière et de la contagion possible. C'est finalement à la Chartreuse de Valldemossa qu'ils devront se réfugier. Ils y occupent des cellules de moines sommairement aménagées. Le froid, le vent, la pluie, les difficultés matérielles seront le lot de tous les jours. Seules éclaircies dans ce tableau, quelques promenades dans les magnifiques sites environnants et l'arrivée du piano Pleyel, longtemps attendu par le compositeur impatient de poursuivre son œuvre.

Ce sont ces lieux et ces images que Monsieur Guezennec fait revivre grâce à une illustration remarquable. Nous arrivons à Palma dans un bateau à vapeur de l'époque et découvrons la ville avec sa Loge de mer, ses palmiers, ses patios fleuris, comme les voyageurs ont dû les voir. Les très beaux sites de la Chartreuse et de ses environs servent ensuite de cadre à l'évocation du musicien. Le conférencier associe les images, les textes conservés et la musique écrite à cette époque. Les Préludes occupent une large place. Certains ont pu être composés à la Chartreuse, tel celui surnommé «La goutte d'eau», qui serait né d'une pluie violente transposée par l'imagination maladive du compositeur. L'inspiration patriotique de Chopin, également évoquée grâce à une Polonoise, est illustrée par une scène révolutionnaire particu-

lièrement suggestive. Complétant les magnifiques vues de Palma, elle constitue un des points forts du spectacle.

Cette grande fresque musicale achevée, tous les membres se retrouvaient dans le restaurant du CNRS pour le cocktail. D'excellents buffets les attendaient, organisés par Madame Sainsevin. Le champagne ou les jus de fruits attiraient les participants, mais tous faisaient honneur aux petits fours largement offerts.

Est-ce le fait de cette réception très réussie, les conversations dépassaient les simples groupes de laboratoires pour devenir plus générales. Pas de doute, cette année la réunion atteignait son but : être l'occasion de rencontres amicales, ce qui ne peut que nous réjouir.

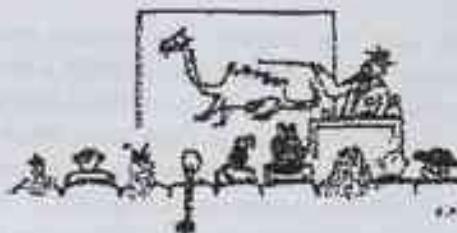
H. C.

CONFÉRENCES ET VISITES

SUITE DU PROGRAMME POUR 1996

Tous les membres (y compris ceux qui appartiennent aux délégations régionales) sont invités à participer à ces manifestations. Une inscription préalable est toutefois nécessaire pour les visites en raison du nombre limité de personnes admises dans les groupes.

LES CONFÉRENCES



Le jeudi 8 février à 15 heures

Madame Jeannine Guichardet
Professeur émérite à l'Université de la Sorbonne-nouvelle (Paris III)

*Un romancier témoin de son temps :
Balzac «archéologue» de Paris*

Cette conférence porte sur une période qui va de 1830 à 1848 et évoque la capitale sous Louis-

Philippe, à travers les principaux romans parisiens de La Comédie Humaine : Le Père Goriot, Histoire des Treize, Le Colonel Chabert, Les Illusions perdues, Splendeurs et Misères des courtisanes. Elle sera invitée à un parcours en «pays parisien», sur les traces d'un Balzac «archéologue-poète», plus sensible aux humbles choses vues et menacées («cabajoutis», portes bâtarde, vieux réverbères, maisons vétustes guettées par la pioche des démolisseurs) qu'aux vestiges prestigieux d'un passé révolu.

Ce qui passionne l'écrivain, c'est le présent en train de devenir du passé, là, sous ses yeux. Il confère «l'existence typographique» à ces fragments afin de les transmettre, dit-il, à «un avenir qui talonne le siècle actuel», cet avenir devenu notre présent...

Mais il va plus loin. Soucieux de voyager «en archéologue moral» (l'expression est de lui), il nous convie à étendre le sens du mot archéologie jusqu'aux êtres victimes d'un temps où le «principe honneur» a été si vite remplacé par le «principe argent». Le colonel Chabert, par exemple, appartient à ces personnages archéologiques impitoyablement sacrifiés, relégués aux lisières de la ville, sorte de «mobilier acquis aux rues de Paris».

La projection commentée de documents contemporains puis de quelques photographies de Marville et d'Atget illustrera notre propos, ces «photographes-archéologues» étant, à bien des égards, les héritiers du regard balzacien sur la ville.

Le mercredi 28 février à 15 heures

Monsieur Philippe Bélaval

Directeur général de la Bibliothèque nationale de France

La nouvelle Bibliothèque nationale

de France :

*le renouveau d'une tradition séculaire
au service des chercheurs*

Le jeudi 21 mars à 15 heures

Monsieur Claude Baudez

Historien archéologue

Directeur de recherche au CNRS (UPR 312)

L'Occident à la découverte de l'art Maya : des voyageurs, des artistes et des savants

L'art maya, dont l'apogée se situe entre le VIe et le IXe siècles de notre ère, est un art de cour d'une grande complexité de forme et d'expression, parfaitement exotique pour un regard occidental. Un art qui ne cherche pas tant à reproduire la nature qu'à transmettre des concepts... que généralement nous ignorons. Avant de tenter de comprendre les motifs, l'œil doit apprendre à les reconnaître et à les isoler de leur contexte.

Si les premiers relevés d'images mayas sont le fait de voyageurs peu préparés à ce genre d'exercice, les artistes qui leur succèdent échouent également : ils ne comprennent pas ce qu'ils voient et interprètent les images à partir des canons esthétiques de l'ancien monde (grec, égyptien, etc.). Dans la deuxième moitié du XIXe et pendant tout le XXe siècle, les artistes cèdent le pas aux archéologues qui ten-

dent à plus d'objectivité. Leur tâche sera facilitée par les techniques de reproduction (chambre claire, moulages, photographies) et par la constitution de corpus permettant de retrouver les mêmes motifs sur des images différentes, et souvent d'une région à l'autre de l'aire maya. Parallèlement à la perception correcte et au décodage des images, on a progressé dans le déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique. Si de grands progrès ont été accomplis dans les deux domaines, il faut reconnaître que beaucoup reste à faire et que certaines images comme certaines inscriptions résistent encore à notre entendement...

Le mardi 2 avril à 15 heures

Madame Françoise Perrot

Directeur de Recherche au CNRS

Centre d'Etudes Supérieures

de Civilisation Médiévale Poitiers (URA 998)

Un art de lumière : le vitrail et son histoire

Dans sa définition actuelle, le vitrail est une clôture translucide, faite de pièces de verre blanc ou coloré, peintes ou non, encastrées dans un réseau de plomb. Les origines de cette forme d'art sont assez mal connues, mais en tant qu'images lumineuses, elles remontent au moins au VIe siècle (Ravenne). Les fouilles actuelles font apparaître des fragments qui permettent de conclure à une maîtrise technique parfaite et à un emploi relativement courant dès les VIIIe-IXe siècles. Avant de suivre l'évolution des verrières dans leur environnement architectural, il est nécessaire d'évoquer la technique de mise en œuvre qui, à travers le temps et jusqu'à nos jours, a influencé les dispositions adoptées. Selon l'époque et l'architecture (religieuse ou civile) dans laquelle il s'insère, le vitrail est porteur d'un message. On peut tenter de le retrouver à travers l'iconographie d'abord, elle-même servie par la composition et le style de la peinture. L'évolution peut être suivie jusqu'à l'émergence, vers la fin du XVIe

siècle, de l'architecture classique dont les exigences de clarté excluent le retour à la lumière colorée.

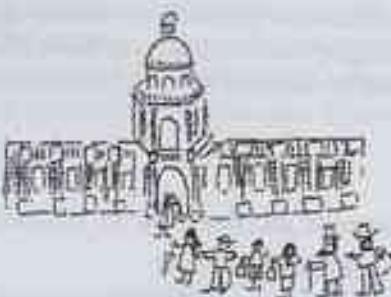
Dans le cadre de cette évocation, les problèmes que pose la recherche actuelle peuvent être abordés : mode de production des vitraux et organisation des ateliers, entretien et restauration en relation avec le service des Monuments historiques.

Cette communication aura un prolongement dans la visite que nous effectuerons à la Sainte-Chapelle de Paris, avec la participation espérée du conservateur, Madame Delon.

La visite d'un atelier de fabrication des vitraux pourra être programmée si certains membres le désirent.

**
*

LES VISITES



Toutes les visites prévues pour le mois de décembre ont dû être reportées aux dates suivantes :

Hôtel de Soubise :

les vendredis 5 janvier et 1er mars.

Musée des Céramiques de Sèvres :

le vendredi 7 juin.

Hôtel de ville :

le mardi 23 janvier.

Les inscriptions restent valables.

Une demande de confirmation sera adressée en temps utile.

Les vendredis 16 et 23 février

Le mardi 27 février, à 14 heures 30

LA MAISON DE BALZAC

En relation avec la conférence de Madame Guichardet sur Balzac, nous visiterons la maison de l'écrivain située rue Raynouard. Il y vécut de 1840 à 1847. C'est là qu'il écrivit la dernière partie de *La Comédie humaine*, notamment *Le Cousin Pons*, *La Rabouilleuse*, *Splendeurs et Misères des courtisanes*. Sous la conduite d'une conférencière des Monuments historiques, nous visiterons le cabinet de travail de l'écrivain, la bibliothèque, les pièces d'habitation, le pavillon du XVIII^e siècle entouré d'un jardin. Des portraits, des tableaux, ainsi que des manuscrits et autographes évoquent la vie de Balzac, son œuvre et son temps. Une inscription préalable est nécessaire.

Le jeudi 28 mars à 10 heures (deux groupes)
Le jeudi 28 mars à 14 heures (un groupe)
Le vendredi 12 avril à 12, 14, 16 heures

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Avant même l'ouverture de la bibliothèque, nous aurons la chance de visiter les nouveaux locaux en cours d'achèvement sous la direction d'une conférencière attachée au bâtiment. Chaque groupe comprendra 20 personnes et la visite durera environ 1 heure 30. Une inscription préalable est nécessaire.

**LE LUNDI 15 ET LE MARDI 16 AVRIL.
à 14 HEURES 30**

LA SAINTE-CHAPELLE

En relation avec la conférence de Madame Perrot sur Le vitrail et son histoire, nous visiterons l'un des plus beaux édifices religieux de Paris : la Sainte-Chapelle. Commandée par Saint-Louis pour recevoir la couronne d'épines, c'est un joyau de l'art gothique. Sa construction représente une prouesse d'architecture : les murs, presque entièrement à jour, encadrent des verrières qui peuvent atteindre quinze mètres de hauteur. Deux chapelles y sont superposées. La «chapelle haute», destinée au souverain et sa suite, possède les plus anciens vitraux de Paris. Attention : pour bien profiter de la visite, une paire de jumelles est nécessaire.

La visite sera guidée par Madame Perrot assistée, nous l'espérons, de Madame Delon Conservateur. Chaque groupe comprendra 25 personnes. Une inscription est nécessaire.

**AFIN QUE VOUS PUISSEZ RETENIR VOTRE
JOURNÉE, VOICI DÉS MAINTENANT LES DATES
DES SORTIES PRÉVUES AU PRINTEMPS :**

Le vendredi 3 mai à 14 heures

***REPORT DE LA SECONDE VISITE DU CERN
À GENÈVE***

Cette sortie, qui devait avoir lieu le lundi 3 décembre, a dû être annulée. Les membres précédemment inscrits conserveront leur inscription. Une nouvelle invitation leur sera adressée en temps utile afin qu'ils confirmement s'ils sont libres à cette date.

Pour ceux qui désiraient attendre le printemps pour visiter le CERN, de nouvelles inscriptions pourront être acceptées dans la limite des places disponibles. Le groupe ne pourra comprendre plus de 30 personnes.

Le mardi 14 mai

VOYAGE D'UNE JOURNÉE À CHARTRES

Ce voyage présente un double intérêt. Sous la conduite de conférenciers spécialisés, nous ferons :

- le matin, la visite de la ville,
- l'après-midi, la visite de la cathédrale, y compris la crypte.

Deux groupes fonctionneront simultanément. Un autocar sera mis à la disposition des participants et un déjeuner au restaurant retenu pour ceux qui le souhaitent.

Tous les renseignements sur l'organisation de ces voyages seront donnés dans l'invitation qui vous sera adressée.

Première quinzaine de juin :

«Sur les pas de Van Gogh», visite d'une journée à Auvers-sur-Oise et ses environs. Comme pour Chartres, un autocar sera mis à la disposition des participants et un repas retenu pour ceux qui le souhaitent.

Hélène CHARNASSE

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE DE M. JEAN LECLANT

(mardi 9 janvier 1996)

Nouvelles recherches dans les tombes des reines de Sakkara (Egypte)

La conférence de M. Jean Leclant, du 9 janvier 1996, avait attiré environ 85 personnes. Pour ceux qui n'ont pu y assister, voici un bref résumé qui complète l'annonce parue dans le précédent bulletin.

Sakkara, une des nécropoles les plus fameuses de l'époque pharaonique à une trentaine de kilomètres du centre du Caire, a groupé durant l'Ancien Empire (III^e à VI^e dynasties, soit environ 2700-2200 av. J.-C.), autour des pyramides royales, les tombes des plus grands personnages du pays. Dès 1881, Gaston Maspero y découvrait les fameux Textes des Pyramides dans les sépultures des pharaons de la fin de la Ve et de la VI^e dynasties. Plus récemment, dans les années 1930, un archéologue suisse repérait également ces textes gravés sur les parois des chambres funéraires des épouses de Pépi II enterrées au Sud de la nécropole, autour de la pyramide de ce Pharaon : Gustave Jequier pouvait ainsi ajouter de nombreux compléments au corpus des textes. D'où l'initiative de l'Egyptologue Pierre Lacau, qui, durant de longues années dirigea le Service des Antiquités de l'Egypte : il chargea, dans les années 50, Jean-Philippe Lauer, architecte-archéologue présent depuis 1926 sur le plateau de Sakkara, et Jean Sainte Fare Garnot, Professeur à la Sorbonne, de déblayer et consolider les appartements funéraires du Pharaon Téti. Mais la situation politique entrava leur travail : J. Sainte Fare Garnot disparut en 1963 sans avoir beaucoup pu avancer. Reprenant son héritage à la Sorbonne, je fus conduit ainsi à tenter de pénétrer l'univers des Textes des Pyramides. Après avoir étudié pendant une vingtaine d'années les monuments des pharaons Pépi Ier et Mérenré, successeurs de Téti, il était tentant de chercher les monuments des épouses de ces rois, afin d'y mettre éventuellement en évidence les fameux textes. Mérenré étant sans doute mort très jeune, les efforts se sont portés vers les épouses de Pépi Ier. Mais où chercher précisément dans une douzaine d'hectares de désert sableux et bosselé, parsemé de blocs et de cailloux, remués en tout sens dès l'antiquité par les carriers et parfois des fouilles sauvages ?

Plusieurs essais d'investigations rapides de surface étaient restés sans succès, quand, en 1987, s'offrit à nous l'aide du mécénat technologique de l'Electricité de France. Les techniques les plus récentes furent alors mises en oeuvre, dont plusieurs méthodes de géophysique de surface : électromagnétisme, analyses magnétiques, sondages électriques et utilisation de fréquences radio ultra-courtes. Bientôt, les ingénieurs de l'Electricité de France purent recommander à notre attention de façon prioritaire plusieurs secteurs.

En février 1988, au grand émoi des deux équipes associées, notre mission archéologique et celle des géophysiciens, ce fut la découverte : profondément sous les décombres et les sables, apparut en place l'angle Sud-Est d'une pyramide conservé sur une hauteur de trois assises de blocs de calcaire. Depuis, trois autres sépultures de reines ont été mises au jour à proximité immédiate et une cinquième se laisse deviner, à l'Ouest du secteur. Si jusqu'à présent aucun de ces monuments n'a livré de témoignages des Textes des Pyramides, c'est un pan entier de l'histoire de l'Egypte qui a surgi sur le plateau de Sakkara, avec les jolies représentations des épouses de Pharaon, gracieuses et élancées dans leurs robes collantes à bretelles, respirant dans un geste élégant une fleur épanouie. Des noms de reines jusqu'ici totalement inconnues : Noubounet, Inenek, Meretites, s'inscrivent dans le Gotha de l'Egypte pharaonique, avec leurs titres. Une nouvelle fois, loin d'être mortuaire ou macabre, la quête archéologique s'avère essentiellement résurrection - source de connaissances et de joie.

Jean Leclant

LA VIE DES REGIONS

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Randonnée en Camargue (cf. rubrique Voyages)

REGION NORD-EST



Le mardi 28 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir au Conservatoire de l'Image de Nancy M. Jean-Pierre ADAM, architecte-archéologue, directeur du bureau de Paris de l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique du C.N.R.S., qui avait bravé les difficultés engendrées par la grève de la S.N.C.F., la circulation routière chargée et le brouillard, pour venir nous présenter son film «Construire et vivre à Pompeï», précédé d'une magnifique conférence illustrée par de nombreuses diapositives, et dont nos collègues parisiens avaient déjà eu connaissance.

M. J.-P. Adam est un conférencier qui joint l'érudition au talent et qui sait faire partager à

son auditoire sa passion pour les pierres antiques. Il nous a narré, avec beaucoup d'humour, dans quelles circonstances Pompeï fut découverte en 1748, après Herculaneum qui avait été mise au jour dès 1711.

On sait qu'enveloppé sous une épaisse couche de cendres lors de l'éruption du Vésuve,

Pompeï est un véritable conservatoire de la civilisation romaine. Par une bonne fortune qui favorise la compréhension et rattache intimement le Passé au Présent, on retrouve aujourd'hui autour du Vésuve la vie rurale et artisanale qui fut celle de l'Antiquité.

Pompeï offre aussi à l'analyste de l'art monumental tous les exemples de techniques constructives, tous les styles de décors utilisés par les romains entre le IV^e siècle av.J.C. et l'an 79. L'extraction de la pierre, sa taille, la réalisation des maçonneries, la peinture des fresques, tout se lit comme dans un manuel.

Soixante-deux adhérents avaient été conviés, dix ont répondu à notre proposition et se sont déplacés avec leur famille ou leurs amis : au total vingt-cinq personnes, qui ont souhaité que l'on renouvelle le plus souvent possible ce genre d'activité : le résultat est donc, en dépit du nombre trop restreint de participants, très encourageant!

Georgette PROTAS-BLETTERY

MIDI-PYRENEES

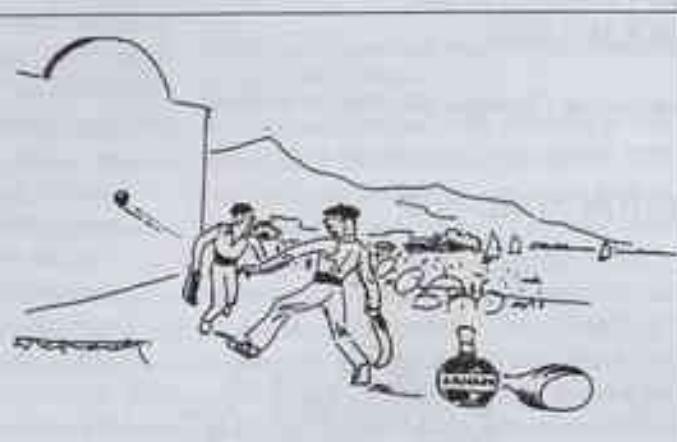
Une visite au SITEF

Inauguré par M. Hubert CURIEN, le Salon international des Techniques et Energies du Futur (SITEF) s'est déroulé à Toulouse du 24 au 28 octobre 1995.

Marché international des technologies avancées, le SITEF constitue une ouverture sur la nouvelle ère économique et l'innovation.

Durant ces cinq jours, l'industrie a décrit son avenir autour de cinq grands thèmes sectoriels :

- Aréonautique et l'Espace
- Informatique et les Communications
- Transports terrestres ; leurs infrastructures
- Production industrielle (Électronique, Productique)
- Industries



René ROUZEAU

**
*

LES VOYAGES

AU CERN DE GENEVE

Grâce à une intervention du Professeur Hubert Curien, Président du Conseil d'Administration du CERN, cette visite a pu être organisée par Madame Charnassé le 5 octobre 1995. Nous tenons à exprimer à Monsieur Curien nos très vifs remerciements, ainsi qu'à Monsieur Orèvre, responsable du service des visites, qui a assuré le réel succès de l'entreprise.

Après un agréable voyage en TGV et - pour certains arrivés la veille - un excellent séjour sur le site du CERN, nous étions un groupe de trente personnes réunies à 14 heures dans le Hall d'Accueil du «Laboratoire européen pour la physique des particules». C'est, en effet, le nom que les physiciens donnent au CERN, acronyme qui signifiait, à l'origine, «Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire».

Pour ceux qui ne s'en souviennent pas, nous rappellerons que le CERN a été créé en 1954 par 12 états européens, qui sont très vite devenus 14. Aujourd'hui, 19 pays européens, dont la Hongrie, la Pologne, les Républiques Tchèque et Slovaque sont membres du CERN et financent principalement le budget (940 millions de francs suisses en 1994).

Au cours de cette visite, qu'avons-nous appris? Qu'avons-nous vu?

Le CERN est un centre de recherche extrêmement important, installé sur le site de Meyrin, à environ 9 km de Genève. La frontière franco-suisse traverse le domaine des laboratoires. 3000 agents permanents et 6000 chercheurs et ingénieurs à présence temporaire participent et/ou développent des expériences. Parmi ces

6000 «visiteurs», il y a environ 4000 Européens. Les autres scientifiques viennent des Etats-Unis, du Canada, de Russie, du Japon, de Chine, etc... aux frais de leurs Universités ou Instituts.

Le CERN a pour mission l'étude de la physique des particules. Les résultats présentés lors de réunions scientifiques et publiés dans des revues scientifiques sont toujours librement accessibles. La réalisation des expériences exige un développement à la pointe du progrès de la technologie des accélérateurs et du matériel nécessaire. Le CERN est ainsi un catalyseur de l'innovation technologique.

Plusieurs découvertes très importantes y ont été faites, et deux chercheurs dont les études les ont permises, Carlo Rubbia et Simon Van der Meer, ont reçu le prix Nobel de Physique 1984.

Depuis 1954, plusieurs accélérateurs ont été construits pour aboutir actuellement au



L.E.P. (Large Electron Positron Collider) qui, sur une circonference de 27 km, accélère des électrons et des positons (électrons positifs) en sens inverse et les fait se rencontrer en 4 points de collisions. Les précédents accélérateurs constituent avec le L.E.P. un ensemble unique au monde (1991). En effet, quand le L.E.P. fonc-

tionne, les autres accélérateurs qui ont injecté les électrons et les positrons tournant dans le L.E.P., peuvent fournir des faisceaux d'ions, de protons et d'antiprotons et des collisions protons-antiprotons à différentes énergies dans une très large gamme.

A chacun des points de collisions $e^- + e^+$ du L.E.P. est installé un véritable hall d'expérience de dimensions considérables en raison de la taille des détecteurs. Ceux-ci permettent d'observer les diverses particules créées par les chocs $e^- + e^+$ et de les identifier par les caractéristiques des trajectoires de ces particules.

La visite elle-même se fait en deux parties. Elle débute dans une salle de conférences par un exposé général sur les activités du CERN et la projection d'un film destiné à un public de non-spécialistes. Vient ensuite, sous la conduite d'expérimentateurs (un physicien et un ingénieur), la visite d'un site d'expérimentation. Celui-ci, construit autour d'un point de collision situé à environ 175 mètres sous terre, est désigné par le nom de DELPHI, pour **D**etector with **L**epton, **P**hoton and **H**adron **I**dentification (Détecteur pour l'identification de particules légères, de photons et de particules lourdes). L'installation - de la taille d'un immeuble de quatre étages - utilise des compteurs Tcherenkov et d'autres catégories de détecteurs qui constituent un ensemble contenu à l'intérieur du plus grand aimant supraconducteur du monde (1991) : longueur de 7,40 mètres et diamètre de 6,20 mètres.

DELPHI est l'œuvre de plus de 500 physiciens appartenant à environ 50 Instituts et Universités d'une quinzaine de pays. La visite en est très impressionnante et suscite beaucoup de questions à nos guides qui expérimentent sur ce site.

Dans peu de temps, les expériences avec le L.E.P. vont s'achever et il est prévu de démonter l'appareillage pour construire à la place, dans le même tunnel de 27 km, de longueur, un nouvel accélérateur-collision-

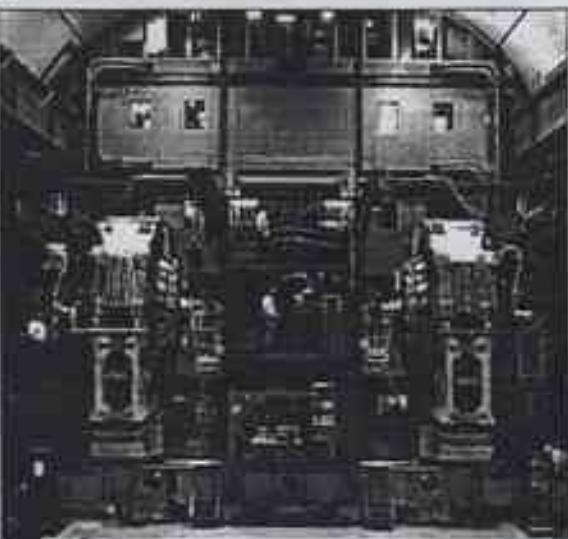
neur, le L.H.C. (Large Hadron Collider) qui devrait fonctionner au-delà de l'an 2000.

Outre cette visite accompagnée, ceux d'entre nous qui sont arrivés la veille ou sont restés le lendemain ont pu faire la visite du Microcosm, exposition-musée permanente installée dans le bâtiment d'accueil situé à l'entrée du centre. Cette exposition présente l'histoire de la physique nucléaire et des particules, et ses conséquences en astrophysique cosmologique depuis les origines en 1895/98 jusqu'au CERN. On y trouve des appareils originaux de toutes les époques, des maquettes (en particulier des accélérateurs du CERN), etc... Nous y avons personnellement passé 3 heures sans tout voir... ni voir passer le temps. La visite en est vivement recommandée, même pour celui qui n'a pas la possibilité d'enracer au CERN. Cette visite du Microcosm mérite à elle seule le déplacement et permet d'avoir une bonne idée de ce qu'est le CERN et des études qui y sont faites (1).

(1) Pour ceux qui souhaitent davantage d'informations, voici quelques données plus précises :

Ensemble des accélérateurs du CERN :

Un appareil construit en 1954 déjà, avant la création du CERN. Synchrocyclotron à protons de 600 Mev.



Puis successivement :

PS = Synchrotron à protons de 28 GeV (1959).

SPS = Supersynchrotron à protons de 400 GeV (1976) puis ensuite à 450 GeV protons. C'est un anneau de 7 km de circonférence.

LEP = Grand collisionneur d'électrons et de positrons (1989). Anneau de 27 km de circonférence.

Cet ensemble avec des injecteurs linéaires e⁻ - e⁺ et protons et ions sur le PS qui injecte lui-même sur le SPS qui injecte sur le LEP donne en électrons les énergies suivantes :

Préinjecteur de 100m. 600 MeV e⁻ et e⁺.

PS → 3.5 GeV e⁻ et e⁺.

SPS → 20 GeV e⁻ et e⁺.

LEP → 100 GeV e⁻ et e⁺.

300 GeV en collisions e⁻ et e⁺.

Le futur LHC produira des protons de 8 TeV = 8000 GeV.

L'anneau LEP-LHC est ainsi entre 30 et 175 mètres sous terre.

En juillet 1981, les protons et antiprotons du SPS sont entrés en collision pour la première fois. En moins de 2 ans, il a été possible d'observer les médiums W⁺ et W⁻ et Z⁰, porteurs de la force nucléaire faible, attendus depuis longtemps par le modèle standard de la théorie des interactions des particules fondamentales. Prix Nobel 1984.

On appelle :

Leptons, noms que e⁻ e⁺ neutrinos, etc... les particules qui ne sont pas sensibles à la force nucléaire forte et qui sont si petites qu'aucune expérience n'a encore permis de leur attribuer une quelconque extension spatiale.

Hadrons, noms que proton-neutron, etc... et les particules qui sont sensibles à toutes les forces nucléaires et à la gravitation et dont la taille est mesurable (10-15 mètres). Ils sont constitués de «particules» encore plus petites les quarks et antiquarks par groupes de 3 ou 2 quarks-antiquarks.

Médiateurs des forces :
gravitationnelles - gravitom
nucléaires faibles W+ W- Z⁰
électromagnétique
nucléaires fortes - gluon.

Philippe ALBERT

Pour une information complémentaire, se reporter au Courrier du CNRS, n° 63, Décembre 1985 : «Où va la Physique des particules?».

P.S. Ce que Philippe Albert ne relate pas, mais que vous devez savoir, ce sont tous les avatars comiques survenus au cours de cette visite, faute de connaître les usages de la Suisse en général et du CERN en particulier. En dépit de tous les conseils prodigues par Monsieur Orèvre et des précieux renseignements donnés par Philippe Albert venu en éclaireur, il est clair que l'accès à la Science se mérite. C'est un

véritable parcours initiatique que nous avons dû subir avant de parvenir, avec bonheur, au terme du voyage.

Les épreuves ont commencé dès la sortie de la gare. Première perplexité : le soir, pour prendre l'autobus qui mène au CERN, il faut prendre les billets à un distributeur automatique. Or, celui-ci n'accepte que les pièces et, de surcroît, ne rend pas la monnaie, alors que les banques françaises s'obstinent à ne remettre que des billets... Seuls, les initiés savent qu'un modeste achat au centre commercial de la gare résout tous les problèmes. Pas de doute, il doit exister un accord préalable entre les deux entreprises...

Seconde difficulté, la prise de contact avec le site. Imaginez une arrivée sur le campus d'Orsay, en automne, vers 7 heures 30 du soir, par une nuit sans lune. Dans ces conditions, repérer le bâtiment 33 (l'accueil) ou le 35 (point bénit de l'affectation des chambres) requiert un flair de détective. Par chance, les réflexes de chercheur restent toujours intacts. Nous repérons assez vite un vigile chargé de vérifier des mouvements de voitures, qui semble placé là précisément pour nous éclairer. C'est bien l'homme providentiel, celui qui est chargé de nous remettre les clés. Le rituel achevé, une nouvelle question se pose : comment gagner les chambres siées dans les bâtiments 38 et 39 (par chance les hôtes du 4 n'arrivent que le lendemain)... Certes, nous sommes tous munis de plans dûment fléchés, mais il est difficile de les interpréter la nuit. Une boussole eut été mieux adaptée à nos besoins. Nous n'en avions pas prévu dans nos bagages.

La perplexité se transforme en consternation générale lorsque le gardien, soucieux de compléter l'amabilité de son accueil, nous indique avec un large sourire que les hôtels se trouvent à près d'un kilomètre et demi de l'entrée et que la navette du CERN ne fonctionne plus à une heure aussi tardive. La seule solution est donc de s'y rendre à pied. Or, certains d'entre nous, ayant prévu un froid sibérien, se sont munis de lourdes valises. De plus, nous savons

que le restaurant cesse de fournir des repas chauds vers 20 heures et qu'ensuite il faudra se contenter des sandwichs de la cafétéria...

Cette troisième épreuve ayant éprouvé le peu d'énergie qui nous restait, nous cherchons à négocier pour obtenir un moyen de transport. Quelle n'est pas notre stupéfaction d'entendre le gardien nous dire qu'il doit au préalable, et toutes affaires cessantes, appeler les pompiers. Sur un tel site, vu l'urgence de la situation, l'incendie ne pouvait être que d'une extrême gravité. Nous nous sentions de plus en plus mal et, tel le Papageno de La Flûte enchantée, sur le point de renoncer.

C'est là que nous avons compris tout le sel de l'humour suisse. Très vite, la conversation téléphonique nous a fait découvrir qu'en dehors des heures d'ouverture du CERN, ce sont les pompiers qui se chargent de conduire la navette pour transporter les visiteurs. Sous l'oeil amusé du gardien, ravi d'avoir si bien réussi sa plaisanterie, nous nous sommes hissés dans un minicar. Quelques minutes plus tard (en fait à trois cents mètres au plus du point de départ), nous nous trouvions devant des hôtels d'aspect très confortable, et, par chance, tout proches du restaurant où un excellent dîner nous attendait.

Pour le premier groupe, les épreuves initiatiques étaient terminées. Après une bonne nuit et un petit déjeuner conforme à la tradition de l'hôtellerie suisse, chacun pouvait profiter du magnifique site qu'est le CERN. Le séjour était pourtant gâché par la pluie qui s'est obstinée à tomber toute la journée.

Pour moi, une dernière épreuve m'attendait, et non la moindre.

La seconde partie du groupe devait arriver le jour même, en fin de matinée. Instruite par les expériences de la veille, je suis partie avec une confortable avance pour la gare. Là, on m'a indiqué la salle destinée à l'attente des voyageurs venus de France. Premier contretemps :

un haut-parleur annonce que le train, victime d'un incident technique, arrivera avec environ une demi-heure de retard. Je ne m'inquiète pas trop : le groupe aura encore le temps de déjeuner au CERN.

A l'heure indiquée, un lointain bruit de foule attire mon attention, mais personne ne se manifeste à la sortie de la douane. Je poursuis donc mon attente - comme une dizaine d'autres personnes d'ailleurs. Au bout d'un bon quart d'heure, la situation commençait à être suspecte. Elle est devenue tragique lorsqu'un groupe - pas le mien - est arrivé, furieux, dans la salle d'attente, à la recherche de son accompagnateur. Il ne me restait plus qu'à rechercher ceux que j'étais censée accompagner. Affolée, j'ai parcouru toute la gare et ses alentours à leur recherche. Au moment où j'embarquais de prendre un taxi pour arriver avant eux au CERN, je les ai aperçus, sagement groupés au point de départ de l'autobus, munis de billets achetés cette fois à un guichet - et, qui plus est, à tarif réduit. Deux exclamations réconfortantes : «les voilà», «la voilà», ont marqué notre soulagement réciproque. Peu après, je pouvais présenter les trente membres du groupe à Monsieur Orève, responsable des visites du CERN. Le parcours initiatique enfin terminé, nous pouvions accéder à la connaissance et visiter les laboratoires - ce qui nous a enthousiasmés.

Inutile de vous dire qu'il s'agit d'un voyage doublement mémorable pour tous.

Hélène CHARNASSE

EN CAMARGUE

Comme prévu, la sortie en Camargue a eu lieu le 12 octobre dernier.

Un temps splendide et une température estivale ont permis à la quarantaine de participants de profiter pleinement du programme :

-Exposé et film sur la faune, la flore et les recherches camargaises.

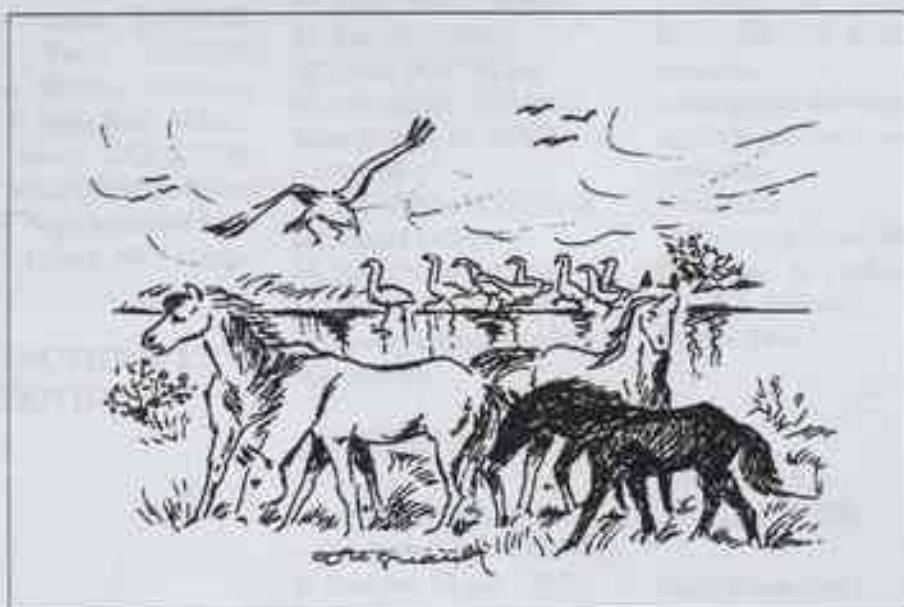
-Présentation de la station biologique de la Tour du Valet : fondation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1976, celle-ci s'est donné pour mission de promouvoir et de participer activement à la conservation des zones humides méditerranéennes. Ses programmes interdisciplinaires intègrent des études sur : l'écologie et la gestion des peuplements d'oiseaux, de poissons et d'invertébrés; l'écologie et la gestion des communautés végétales; l'utilisation et la gestion de l'espace par les

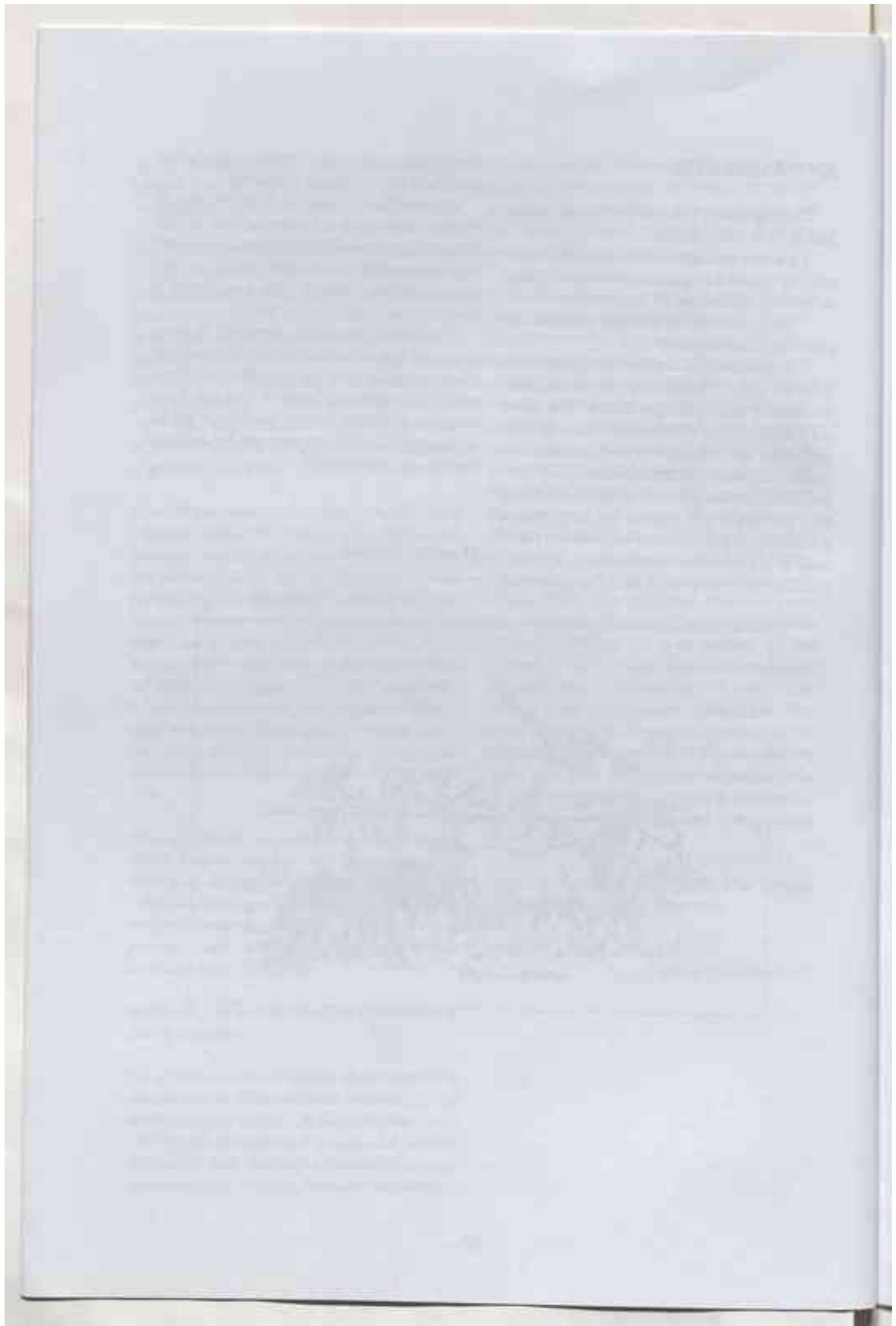
mammifères herbivores; l'hydrologie, la biogéochimie et le cycle des nutriments.

Aujourd'hui, la tour du Valet dispose de 2500 ha. au cœur de la Camargue dont la moitié bénéficie, depuis 1984, du statut de réserve naturelle volontaire. Cette initiative qui fut l'une des premières en Europe, vise à optimiser la conservation du patrimoine naturel.

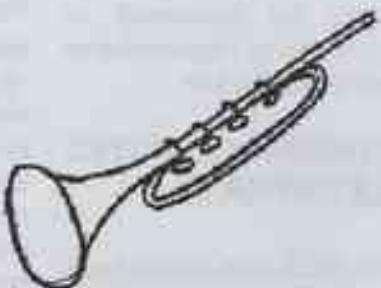
Après un repas pris en commun, la visite du site et l'approche d'une multitude d'oiseaux, sous la conduite de M. Jacques Blondel, directeur de recherche au Centre d'écologie fonctionnelle évolutive de Montpellier, a été un ravissement...un peu perturbé par les attaques répétées des moustiques!

Maurice CONNAT





L'INFORMATION



CARNET

Nous apprenons avec tristesse le décès de plusieurs membres de notre association:

Marie-Noëlle BOURNICHON, Paule JANSEN, Maurice JESSEL, Françoise LENTIN, Jean-René MARECHAL, Henri SAILLOUR, Berthe SALZGEBER, Robert VATON. Nous adressons à leur famille toutes nos condoléances.

DISTINCTIONS ET PROMOTIONS



Ont été promus dans l'Ordre des Palmes académiques (décret du 27 juillet 1995), au

grade de chevaliers :
Mlle Françoise BRECHIGNAC
Mme Marie-Anne CARON-PONE
Mme Anne-Hélène CLOSSET-TONNELIER
M. Jean-Pierre COFFIN
M. Jean COURTIN
M. Louis DOUVILLE
M. Jean-Henri DURAND
Mme Rosette ELMOZNINO-SABBAH
M. Jean-Pierre FONDÈRE
M. Alain FUCHS
M. Henri VAN DAMME
M. Alain WEISWALD
Nous leur adressons toutes nos félicitations.

CONFÉRENCES

Chercheurs Toujours organise une conférence-débat, le mercredi 12 juin 1996 à 14h.30 sur le sujet : «Energie et environnement : quelles solutions pour l'avenir ?» Conférenciers : Monsieur Robert KANDEL, Directeur de recherche au C.N.R.S.

Laboratoire de météorologie dynamique, Ecole Polytechnique, Palaiseau,

«Effet de serre et climat : incertitudes pour le siècle prochain»

Monsieur Benjamin DESSUS Directeur du programme E.C.O.T.E.C.H. du C.N.R.S., Meudon,

«Energies et développement au siècle prochain : scénarios possibles»

Modérateur : Monsieur Michel RODOT, Directeur de recherche au C.N.R.S. (retraité). Entrée libre.

LIVRES ET BULLETINS

Vient de paraître : *Le pied de l'arc-en-ciel* de notre collègue Jacques d'OLIER. Evoquant le Bas-Empire sous le règne de Constantin, cette fresque se déroule au moins en partie, dans le Minervois, ce qui ne laissera pas insensibles les

habitants de la région... et sans doute d'autres ! Vente en librairie à Castres et Roquecourbe, éd. J. d'Olier, 320 p., 90 f.



LES JOURNAUX D'INFORMATION DES RÉGIONS :

Trois de ces journaux viennent de nous parvenir : *Le Calepin* (secteur Alpes), *Phare-Ouest* (Bretagne-Pays de la Loire), *Quadrilatère* (Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté).

Intéressantes informations sur la vie des D.R. Les adhérents désireux d'en prendre connaissance les trouveront au Secrétariat de l'Association ou aux sièges des D.R.

LOISIRS, ACTIVITÉS ARTISTIQUES :

L'A.S.C.L. (Association Sport, Culture, Loisirs des personnels de la Recherche, cf notre bulletin n°8, p.25) nous communique le programme des activités artistiques de l'année, en particulier celles :
-de l'atelier dessin-peinture (lundi 12h.-14h., jeudi, 18-20h.)
-de l'atelier théâtral (Lundi, 12h.15-13h.45)
-du groupe de jardinage (réunions une fois par mois, et visites guidées de jardins).

Renseignements et inscriptions
-au bureau d'accueil (4^e, bld. Joffre), 1, rue Descartes, 75005, Paris, les lundi, mardi, jeudi, de 13h.30 à 15h.30
-à l'entrée du restaurant administratif, le lundi, de 12 à 13h.
Et ne manquez pas, pour tout le reste des activités, de consulter *Le Petit Journal* de l'Association (disponible à notre Secrétariat).

**
*

LISTES DES NOUVEAUX ADHERENTS

LISTE ALPHABETIQUE

	NOM	PRENOM	CODEPOSTAL	VILLE - PAYS
MME	DELTCHEFF	CLAUDE	75013	PARIS
M.	DENBY	BRUCE	75013	PARIS
MME	DERRODE	ODETTE	91400	ORSAY
MME	DESVAGES	GISELE	75015	PARIS
M.	DUBOIS	JEAN-CLAUDE	91400	ORSAY
MME	DUMONT	LAURENCE	02400	CHATEAU-THIERRY
M.	EUZENNAT	MAURICE	13100	AIX EN PROVENCE
MLE	FABRE	CECILE	63000	CLERMONT-FERRAND
M.	FARNETTI	RICHARD	95230	SOISY S/ MONTMORENCY
M.	FEDOU	JEAN-MARC	33110	LE BOUSCAT
MME	FLORIAN	JEANNINE	45100	ORLEANS
M.	FRAK	VICTOR		ARGENTINE
M.	GARDA	PATRICK	94320	THIAIS
M.	GARDIN	JEAN-CLAUDE	75003	PARIS
MME	GARYBOBO	ELYANE	75013	PARIS
M.	GAUCHER	GILLES	95540	MERY SUR OISE
M.	GENESTE	GUY	69250	NEUVILLE S/SAONE
MME	GEORGE	ANDREE	75009	PARIS
MME	GERMAIN	SUZANNE	06200	NICE
M.	GHIO	ALAIN	13290	LES MILLES
M.	GHORAYEB	ANDRE	13013	MARSEILLE
M.	GILBERT	JACQUES	75015	PARIS
M.	GIRAUD	BERNARD	94140	AI FORTVILLE
MME	GIRoud	CHRISTIANE	38600	FONTAINE
M.	GRIVEL	FRANCOIS	67200	STRASBOURG
M.	GROSOS	PHILIPPE	08260	CHILLY
M.	GUZMAN	GUILLERMO	95600	EAUBONNE
M.	HADHRI	TAIEB	92300	LEVALLOIS PERRET
MME	HAUTECLOQUE	SIMONE	91140	VILLEBOIN SUR YVETTE
M.	HERMIER	CLAUDE	94240	L'HAY LES ROSES
M.	HSU	UNG-YIH	TAIWA	ROC
MLE	JAYALAKSHMI	YALIA		USA
M.	JENSEN	ARNE		DANEMARK
M.	JO	DO-HYUN		COREE
M.	KAROUIA	MOHAMED	60200	COMPIEGNE
M.	KLEIN	ROGER	91370	VERRIERES LE BUISSON
MME	IADJOUZI	JACQUELINE	45120	CHALETTE-SUR-LOING
MME	LARRUE	JANINE	31400	TOULOUSE
MLE	LEBON LE SQUER	DONAIG	56570	LOCMIQUELIC
M.	LEE	JONATHAN		CANADA H3Y 2X1
MME	LEENHARDT	FRANCOISE	75014	PARIS

MME	LEFEBVRE	SUZIE	75005	PARIS
M.	LEMOINE	MAURICE	91300	MASSY
MME	LOREY	ANTINETTE	75015	PARIS
MME	MACE	GERMAINE	91190	GIF-SUR-YVETTE
MLE	MAGNA	HUGUETTE	31000	TOULOUSE
M.	MAITRE	JACQUES	75003	PARIS
M.	MEINKOHN	DIRK		ALLEMAGNE
MME	MORIN-KOHLER	MARIE-FRANCE	75015	PARIS
MME	NETCHINE-GRYNBERG	GABY	75013	PARIS
M.	NGUYEN	VINH XUAN	78320	LEVIS SAINT NOM
MLE	PASCAL	MARIE-CLAIREE	13009	MARSEILLE
MME	PECHARMAN	MARTINE	63000	CLERMONT FERRAND
MME	PEROT-MOREL	MARIE-ANGELE	38180	SEYSSINS
M.	POINTAL	ROLAND	91470	LIMOURS
M.	POTTIER	BERNARD	75005	PARIS
M.	PRISS	RENE	67200	STRASBOURG
M.	QUEMADA	BERNARD	75010	PARIS
M.	RADVANYI	PIERRE	91400	ORSAY
MLE	REYMOND	MARIE-CHRISTINE	75016	PARIS
M.	RHEAD	GORDON		ANGLETERRE
M.	ROBERT	ALEXANDRE	94440	SANTENY
MME	ROBERT	KITTY	94440	SANTENY
M.	ROSSIGNOL	JEAN CLAUDE	94400	VITRY SUR SEINE
M.	ROUX	DAVID	13006	MARSEILLE
M.	SAMITIER	JOSEP		ESPAGNE
M.	SAPIN	JEAN	93300	AUBERVILLIERS
M.	SITTLER	CLAUDE	67000	STRASBOURG
M.	SKOWRONEK	MAURICE	75011	PARIS
MME	SOUZA	TEMA		PORTUGAL
MME	TABACIK	CHRISTIANE	34090	MONTPELLIER
M.	THOMAS	HUBERT JEAN-PERRE	75007	PARIS
M.	THOREAU	JEAN-CLAUDE	38360	SASSENAGE
MME	TIERCE	REGINE	75017	PARIS
M.	TIFFENEAU	DORIAN	75005	PARIS
MME	TORTRAT	SUZANNE	75014	PARIS
MME	TOURNE	CLAUDE	34090	MONTPELLIER
M.	USSEGNO	ROGER	91170	VIRY-CHATILLON
MME	VACHEY	HELENE	75013	PARIS
M.	VEYRON	BERNARD	69006	LYON
M.	VITRE	JACQUES	94110	ARCUEIL
M.	VIVES	SERGE	25600	SOCHAUX
M.	WEBER	RODOLPHE	18100	VIERZON
M.	WOLF	ROBERT	67000	STRASBOURG
MME	YON-KAHN	JEANNINE	92160	ANTONY
MME	ZATORSKI	DANIELE	75013	PARIS
M.	ZHOU	CHING		USA
M.	ZUCKERMAN	CONSTANTIN	94360	BRY-SUR-MARNE

LISTE GÉOGRAPHIQUE

NOM	PRENOM	CODE POSTAL	VILLE - PAYS
-----	--------	-------------	--------------

ETRANGER

M.	BOUCHARD	CHARLES	ALLEMAGNE
M.	MEINKOHN	DIRK	ALLEMAGNE
M.	RHEAD	GORDON	ANGLETERRE
M.	FRAK	VICTOR	ARGENTINE
M.	LEE	JONATHAN	CANADA H3Y 2X1
M.	JO	DO-HYUN	COREE
M.	JENSEN	ARNE	DANEMARK
M.	SAMITIER	JOSEP	ESPAGNE
M.	BEZRYADIN	ALEXEY	PAYS-BAS
Mme	SOUSA	TELMA	PORTUGAL
M.	HSU	UNG-YIH	TAIWAN ROC
M.	ZHOU	CHING	USA
MLE	JAYALAKSHMI	YAJA	USA

AISNE

Mme	DUMONT	LAURENCE	2400	CHATEAU-THIERRY
-----	--------	----------	------	-----------------

ALPES-MARITIMES

Mme	GERMAIN	SUZANNE	06200	NICE
M.	BOURLON	PHILIPPE	06600	ANTIBES

ARDENNES

M.	GROSOS	PHILIPPE	08260	CHILLY
----	--------	----------	-------	--------

BOUCHES-DU-RHONE

M.	ROUX	DAVID	13006	MARSEILLE
MLE	PASCAL	MARIE-CLAIRe	13009	MARSEILLE
M.	GHORAYEB	ANDRE	13013	MARSEILLE
M.	EUZENINAT	MAURICE	13100	AIX EN PROVENCE
M.	GHIO	ALAIN	13290	LES MILLES
Mme	BELLOSTA	HELENE	13650	MEYRARGUES

CHER

M.	WEBER	RODOLPHE	18100	VIERZON
----	-------	----------	-------	---------

DOUBS

M.	VIVES	SERGE	25600	SOCHAUX
----	-------	-------	-------	---------

HAUTE-GARONNE

MLE	MAGNA	HUGUETTE	31000	TOULOUSE
M.	BETGE-BREZETZ	STEPHANE	31000	TOULOUSE
MME	LARRUE	JANINE	31400	TOULOUSE

GIRONDE

M.	FEDOU	JEAN-MARC	33110	LE BOUSCAT
----	-------	-----------	-------	------------

HERAULT

MME	TABACKI	CHRISTIANE	34090	MONTPELLIER
M.	CHAUSSON	PIERRE	34090	MONTPELLIER
MME	TOURNE	CLAUDE	34090	MONTPELLIER
MME	BOUGNOT	JOSIANE	34170	CASTELNAU-LE-LEZ

ISERE

M.	COING-BOYAT	JEAN	38170	SEYSSINET-PARISET
MME	PEROT-MOREL	MARIE-ANGELE	38180	SEYSSINS
MME	BLANCHET	JOSETTE	38320	EYBENS
M.	CHABERT D'HIERES	GABRIEL	38330	MONTBONNOT
M.	THOREAU	JEAN-CLAUDE	38360	SASSENAGE
MME	GIROUD	CHRISTIANE	38600	FONTAINE

LOIRE-ATLANTIQUE

M.	CINTRAT	JEAN-CHRISTOPHE	44300	NANTES
----	---------	-----------------	-------	--------

LOIRET

MME	FLORIAN	JEANNINE	45100	ORLEANS
MME	LADJOUZI	JACQUELINE	45120	CHALETTE-SUR-LOING

MORBIAN

MLE	LEBON LE SQUER	DONAIG	56570	LOCMIQUEUC
-----	----------------	--------	-------	------------

OISE

M.	KAROUIA	MOHAMED	60200	COMPIEGNE
----	---------	---------	-------	-----------

PUY-DE-DOME

MLE	FABRE	CECILE	63000	CLERMONT-FERRAND
MME	PECHARMAN	MARTINE	63000	CLERMONT FERRAND

BAS-RHIN

MME	CAUVIN-REYMOND	COLETTE	67000	STRASBOURG
M.	WOLFF	ROBERT	67000	STRASBOURG
M.	SITTLER	CLAUDE	67000	STRASBOURG
M.	PRISS	RENE	67200	STRASBOURG
M.	GRIVEL	FRANCOIS	67200	STRASBOURG

RHONE

M.	VEYRON	BERNARD	69006	LYON
M.	GENESTE	GUY	69250	NEUVILLE S/SAONE

PARIS

M.	GARDIN	JEAN-CLAUDE	75003	PARIS
M.	MAITRE	JACQUES	75003	PARIS
MME	LEFEBVRE	SUZIE	75005	PARIS
MME	DELORME	MURIELLE	75005	PARIS
M.	TIFFENEAU	DORIAN	75005	PARIS
MME	CHEYLUIS	JANINE	75005	PARIS
M.	POTTIER	BERNARD	75005	PARIS
MME	DEFOUG	MARIE-JEANNE	75006	PARIS
MME	DE VITRY	FRANCOISE	75006	PARIS
M.	BEDARIDA	FRANCOIS	75006	PARIS
MME	COLETTA	ALINE	75006	PARIS
MME	ASTRUC-MORIZE	GILBERTE	75007	PARIS
M.	THOMAS	HUBERT JEAN-PIERRE	75007	PARIS
M.	AUBERT	GUY	75007	PARIS
MME	GEORGE	ANDREE	75009	PARIS
M.	QUEMADA	BERNARD	75010	PARIS
M.	SKOWRONIEK	MAURICE	75011	PARIS

MME	CHARVIN	MONIQUE	75011	PARIS
MLE	ABELARD	CHRISTIANE	75013	PARIS
MME	DELTCHEFF	CLAUDE	75013	PARIS
MME	GARYBOBO	ELYANE	75013	PARIS
MME	CHAGNARD	CLAUDE	75013	PARIS
MME	NETCHINE-GRYNNBERE	GABY	75013	PARIS
MME	VACHEY	HELENE	75013	PARIS
MME	ZATORSKI	DANIELE	75013	PARIS
M.	DENBY	BRUCE	75013	PARIS
MME	LEENHARDT	FRANCOISE	75014	PARIS
MME	TORTRAT	SUZANNE	75014	PARIS
MME	DESVAGES	GISELE	75015	PARIS
M.	GILBERT	JACQUES	75015	PARIS
MME	LOREY	ANTOINETTE	75015	PARIS
MME	MORIN-KOHLER	MARIE-RANCE	75015	PARIS
MLE	BOSCALS DE REAUX	MARIE	75016	PARIS
MLE	REYMOND	MARIE-CHRISTINE	75016	PARIS
MME	TIERCE	REGINE	75017	PARIS
M.	BERGE	CLAUDE	75017	PARIS
MME	BENOIT-GUILBOT	ODILE	75018	PARIS

SEINE-ET-MARNE

M.	BREYNE	OUVIER	77680	ROISSY EN BRIE
----	--------	--------	-------	----------------

YVELINES

MME	BALSEINTE	NICOLE	78000	VERSAILLES
M.	NGUYEN	VINH XUAN	78320	LEVIS SAINT NOM
M.	BRIEND	EMMANUEL	78955	CARRIERES S/S POISSY

YONNE

MME	BEAUPUME	FRANCOISE	89320	VAUMORTMME
-----	----------	-----------	-------	------------

ESSONNE

MME	HAUTECLIQUE	SIMONE	91140	VILLEBON SUR YVETTE
M.	USSEGLO	ROGER	91170	VIRY-CHATILLON
MME	MACE	GERMAINE	91190	GIF-SUR-YVETTE
MME	BERREUR-BONNENFAUT	JOSETTE	91190	GIF SUR YVETTE
M.	LEMOINE	MAURICE	91300	MASSY
M.	KLEIN	ROGER	91370	VERRIERES LE BUISSON
M.	RADVANYI	PIERRE	91400	ORSAY
M.	DUBOIS	JEAN-CLAUDE	91400	ORSAY
MME	DERRODE	ODETTE	91400	ORSAY
M.	POINTAL	ROLAND	91470	UMOURS

HAUTS-DE-SEINE

MME	YON-KAHN	JEANNINE	92160	ANTONY
MME	CANTIN	MICHELLE	92160	ANTONY
MME	CREPEL	RAYMONDE	92190	MEUDON
MME	CAVILLON	MICHELE	92190	MEUDON
M.	CAVILLON	DANIEL	92190	MEUDON
M.	COLLIN	ANDRE	92220	BAGNEUX
M.	HADHRI	TAIES	92300	LEVALLOIS PERRET
MME	DE RECONDO	ANNE-MARIE	92340	BOURG LA REINE

SEINE-S/-DENIS

MME	CHORON-BAIX	CATHERINE	93100	MONTREUIL SOUS BOIS
M.	SAPIN	JEAN	93300	AUBERVILLIERS

VAL-DE-MARNE

M.	VITRE	JACQUES	94110	ARCUEIL
M.	ALLAVENA	MARCEL	94120	FONTENAY SOUS BOIS
M.	GIRAUD	BERNARD	94140	ALFORTVILLE
M.	HERMIER	CLAUDE	94240	L'HAY LES ROSES
M.	GARDA	PATRICK	94320	THIAIS
M.	ZUCKERMAN	CONSTANTIN	94360	BRY-SUR-MARNE
M.	ROSSIGNOL	JEAN CLAUDE	94400	VITRY SUR SEINE
M.	ROBERT	ALEXANDRE	94440	SANTENY
MME	ROBERT	KITTY	94440	SANTENY

VAL-D'OISE

M.	FARNETTI	RICHARD	95230	SOISY S/MONTMORENCY
M.	GUZMAN	GAUCHER GUILLEMO	95540 95600	MERY SUR OISE EAUBONNINE

DOM-TOM
LA REUNION

MME	DADOUN	LUCIENNE	97490	STE CLOTILDE
-----	--------	----------	-------	--------------

